

Auto-Ecole COLBERT

427, Rue Gabriel Peri - 92700 COLOMBES

☎01.47.80.48.43 – ✉Colbert92700@hotmail.fr – <https://auto-ecole-colbert.fr/>

Siret : 394 163 851 000 14 - **Code APE** : 8553Z - RCS NANTERRE

N° Agrément : A0209257360

N° d'Activité Professionnel : 11922444792

Formation théorique

Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- *Le conducteur*
- *Les autres usagers de la route*
- *La responsabilité*
- *Les éléments mécaniques et sécurité*
- *Les équipements de sécurité des véhicules*
- *Les précautions à l'égard des occupants*
- *Les principales règles de circulation routière*
- *La route*
- *L'environnement*

La formation théorique peut se faire soit en formation présentielle, à distance ou mixte au libre choix du stagiaire. En présentiel, la formation se déroule à l'autoécole aux horaires d'ouverture du bureau. Il s'agit de séries de test corrigées et expliquées par un enseignant de la conduite. A distance, le stagiaire a un accès à notre plateforme internet, il peut s'entraîner à n'importe quel moment. Un suivi de sa progression est réalisé par l'autoécole. Il peut contacter l'autoécole pour n'importe quelles questions concernant la formation. Il peut aussi compléter sa formation à distance lorsqu'il en éprouve le besoin par des séries corrigées par un enseignant à l'autoécole afin de pouvoir échanger en direct avec un enseignant.

Des cours théoriques en présentiel sont également proposés pour couvrir différents thèmes importants tels que : l'alcool et les drogues, la vitesse, la fatigue, la sécurité ... Ces cours sont présentés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

Les horaires des cours sont affichés sur notre site et au sein de l'école de conduite.

FORMATION Permis B

OBJECTIFS

Obtenir la catégorie B du permis de conduire

PUBLIC CONCERNE ETPRE-REQUIS

- Avoir minimum 16ans (15ans pour l'apprentissage anticipé de la conduite)
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité Française ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Résidence normale et domicile en France
- Pour les candidats âgés de 17ans révolus à 25ans non révolus, être à jour au regard de la journée défense et citoyenneté (JDC) en étant en capacité de fournir l'attestation de participation ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ou l'attestation individuelle d'exemption
- Être enregistré en préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite

INTERVENANTS

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (**B.E.P.E.C.A.S. E.R**), ou du titre professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière (**E.C.S.R**)
Chaque Enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement

Moyens Pédagogiques et Didactiques

Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.

Moyens et outils:

Salle de cours équipées de moyens informatiques/vidéo-projection
Outils pédagogiques et réglementaires
Documentation professionnelle Maquettes
Aires d'évolutions et parcours adaptés

Elèves conducteurs en cours de formation Véhicules:

Véhicules à boîte manuelle ou automatique de la catégorie B du permis de conduire

EFFECTIFS

1 Elève par véhicule

La phase de pratique débutera pendant la phase théorique.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- la nuit (si le cas se présente).

Vous serez amené à participer à un voyage école.

Le voyage-école permet d'acquérir de l'expérience au volant. Il permet par exemple d'apprendre à lire une carte, à utiliser un GPS, à favoriser l'autonomie et à apprendre en observant les autres élèves. Un groupe de trois élèves conduisent à tour de rôle sur une demi-journée ou une journée.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée.

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

HORAIRES

Du lundi au vendredi : 8h – 12h 14h- 20h

Samedi : 8h-12h

DUREE

Minimum 20heures obligatoire (Boîte mécanique)

Minimum 13heures obligatoires (Boîte automatique, avec une régulation à la boîte mécanique possible en auto-école au bout de 2 mois après un minimum de 7h de conduite)

PROGRAMME

1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul
2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales
3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la chaussée avec les autres usagers
4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

Livret de formation aux permis B

Fiche individuelle physique ou numérisée

Emargement par session

Evaluation en cours de formation

Evaluation finale

DIPLÔME VISE

Passer avec succès l'épreuve théorique générale (**E.T.G**) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 3ans.

Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule

PROGRAMME DE FORMATION

I
 APPRENTISSAGE ANTICIPE DE LA CONDUITE, PERMIS B AVEC OU
 SANS CONDUITE SUPERVISEE

1. MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	2. APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	3. CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la chaussée avec les autres usagers	4. PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Evaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduit et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des	Pratiquer l'écoconduite.

		motocyclistes. Savoir en tenir compte	
Regarder autour de soi et avertir.		Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	
Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts ...	

Programme de formation code 78

La formation est réalisée sous la présence effective et constante de l'enseignant titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Objectifs pédagogiques

L'objectif de cette formation de 7h est de régulariser votre permis de conduire et de vous donner le droit de conduire tout type de véhicule de la catégorie B : vous ne serez plus restreint à conduire uniquement un véhicule muni d'une seule boîte automatique.

Public concerné

Seuls les élèves titulaires de la catégorie du permis B avec la mention 78 depuis au moins 2 mois, c'est-à-dire qui ont passés leur permis de conduire en boîte automatique sont concernés par cette formation.

Les élèves ayant passé leur permis en boîte automatique pour raison médicale ne sont pas autorisés à suivre cette formation!

Conditions d'organisation de la formation

La formation est dispensée à bord d'un véhicule à changement de vitesses manuelagrée, relevant de la catégorie B du permis de conduire appartenant à l'établissement. Dans le véhicule prennent place l'enseignant de la conduite installé à l'avant droit et l'élève installé au poste de conduite.

Pré-requis

- Avoir réussi l'examen pratique avec un véhicule automatique

Déroulement de la formation

Cette formation est pratique, mais des apports théoriques indispensables sont délivrés par l'enseignant, à bord du véhicule.

Elle comprend deux séquences :

- **Séquence 1 : (2h)**

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes:

- Comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre;
- Etre en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Une partie de cette séquence, limitée à une heure, peut être réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.

- **Séquence 2 : (Sb)**

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- Savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'écoconduite ;
- Etre en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.

Obtention du permis B

A la fin de la formation, une attestation est délivrée au conducteur et un exemplaire est transmis à l'autorité administrative. Le conducteur est autorisé à conduire un véhicule de la catégorie concernée en boîte manuelle qu'à partir du moment où il est possession du titre définitif de conduite correspondant.

